

Communiqué de presse – 5 octobre 2020

Bellerive se ligue contre le tabagisme

Des espaces sans tabac installés aux entrées des écoles élémentaires et maternelles

A quelques semaines du mois « Sans tabac », la ville de Bellerive a décidé de s'engager contre le tabagisme, en créant, par arrêté municipal du 16 septembre 2020, des *espaces sans tabac* aux abords des écoles maternelles et élémentaires. Initié par la *Ligue contre le cancer*, ce label a pour vocation de proposer la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac. Cette démarche de sensibilisation sera indiquée par une signalétique installée à proximité des écoles avant la mi-octobre 2020.

L'inauguration officielle de ces nouveaux espaces aura lieu vendredi 16 octobre 2020 à 15h30, en présence de François Sennepin, Maire de Bellerive, et du Docteur Marc Voitellier, président du Comité départemental.

A compter du 2 novembre 2020, il sera donc interdit de fumer sur le domaine public devant et aux abords des écoles maternelles et élémentaires de Bellerive, durant les jours et heures d'ouverture.

Les agents de la police municipale seront impliqués dans cette action, pour pouvoir informer les parents. En cas d'inobservation par un agent assermenté, l'intéressé.e pourra encourir, à terme, une amende de 38 €.

Pour aller plus loin, des actions de sensibilisation aux méfaits du tabac seront menées, en concertation avec les directeurs d'écoles, par le Comité de l'Allier de la Ligue contre le cancer. Une campagne de communication sur les réseaux et le site www.ville-bellerive-sur-allier informera de ses nouvelles dispositions.

La promotion d'espaces sans tabac s'inscrit dans la volonté de la Ville de Bellerive de proposer des espaces plus respectueux de l'environnement et de la santé de ses habitants.

En France, chaque année, le nombre de décès liés au tabac est estimé à 73 000. Alors que la prévalence du tabagisme croît parmi les Français, dont 26.3 % des jeunes de 15 ans, le tabagisme devient le principal facteur de risque pour de nombreuses maladies.

En créant ces espaces, la ville de Bellerive s'engage aux côtés du *Comité de l'Allier de la Ligue contre le cancer* et poursuit plusieurs objectifs :

- Réduire l'initiation au tabagisme des jeunes
- Promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains
- Préserver l'environnement des mégots de cigarettes et des incendies
- Dénormer le tabagisme afin de changer les attitudes face à un comportement néfaste pour la santé

Un label soutenu

Lancé par la Ligue contre le cancer, le label « espace sans tabac » a pour vocation de proposer, en partenariat avec les collectivités territoriales, la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac non-soumis à l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Quelques mois après sa mise en place, le label «Espace sans tabac» et ses variantes rencontrent déjà un soutien croissant de la part du public, notamment lors de son intégration dans des lieux fréquentés par de jeunes enfants.

Une action initiée et financée par la Ligue contre le Cancer.

Référent de l'Allier : Docteur Marc Voitellier, président du Comité départemental de la Ligue contre le Cancer

